



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07/07/2021

MAIRIE
18 Avenue de la Gare
54290 BAYON

Tél : 03 83 72 51 52
secretariat@mairie-bayon.fr
www.mairie-bayon.fr

L'an deux mille vingt et un, le sept juillet à 19h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

Etai(ent) présents : Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE Audrey, Mme RAUMEL Karine, M. LAMOISE Régis, Mme PETAT COLLE Annick, M. ROUY Christophe, Mme COINTEAUX Chantal, Mme LURION Eve-Hélène, Mme FRANCOIS Vanessa.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16
Présents : 14
Absents : 0
Excusés : 2

Nombre de suffrages exprimés : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstentions : 0

Etai(ent) excusé(s) : M. RAULIN Thomas donne procuration à Mme CHARROIS Nicole
M. DECLERCQ Ludovic

Etai(ent) absent(s) : /

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme RAUMEL Karine

Autoriser le Maire à conclure et à signer le Marché pour la gestion de
l'ACM le Périscope
Délibération n°2021 - 39

Date de convocation
02/07/2021

Date d'affichage
12/07/2021

*Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de la commande publique et notamment ses articles L.2113-6 à L.2113-8,
Vu l'article R.2123-1 du code de la commande publique,
Vu la convention constitutive de groupement de commande pour la gestion du
périscolaire du 17/03/2021,*

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de la présente
délibération, qui a été
transmise en Sous-Préfecture
et publiée le :

12/07/2021

Considérant que le conseil municipal doit se prononcer sur tous les éléments essentiels du contrat à venir au nombre desquels figurent notamment l'objet précis de celui-ci tel qu'il ressort des pièces constitutives du marché mais aussi son montant exact et l'identité de son attributaire ;

Vu le procès-verbal de l'ouverture des plis et l'étude des offres :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'autoriser Madame le Maire, en tant que coordonnateur du groupement de commande, à signer le marché public suivant :

- Marché de services, gestion de l'accueil collectif de mineurs (ACM) du RPI DOLTO et dénommé « Le Périscope »
- Avec l'association ADMR Euron Moselle, 23 Grande Rue, 54290 BAYON représentée par sa présidente, Mme LEGRET Jacqueline.
- Le montant du marché est de 96 650€ TTC par an sur une durée de 4 ans.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

La présente délibération sera transmise au contrôle de légalité.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Bayon,
Le Maire

